



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
12 novembre 2022
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Cinquante-septième session

Charm el-Cheikh, 6-12 novembre 2022

Point 12 de l'ordre du jour

Questions relatives au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, qui contribue à l'application de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Cinquante-septième session

Charm el-Cheikh, 6-12 novembre 2022

Point 20 de l'ordre du jour

Questions relatives au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, qui contribue à l'application de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris

Questions relatives au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, qui contribue à l'application de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris

Projet de conclusions proposé par les Présidents

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) ont convoqué une réunion du forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre.
2. Le SBSTA et le SBI n'ont pas achevé leur examen des questions relatives au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, qui contribue à l'application de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris. Ils sont convenus de soumettre la question à la Conférence des Parties, à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto et à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris afin d'obtenir des orientations supplémentaires, compte tenu du projet de texte élaboré pour ce point de l'ordre du jour et disponible sur le site Web de la Convention¹.

¹ Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/documents/623249>.

